

Atelier 2

Quelle formation pour quelles responsabilités ?

- Animateur : Claude BISSON-VAIVRE, inspecteur d'académie honoraire, Vice-président AFAE
- Personne ressource : Christophe IUNG, Directeur de l'INSPE, Académie de Montpellier

L'une des missions des INSPE et des EAFC est de permettre le développement de l'autonomie professionnelle et le sens des responsabilités des professeurs envers leurs élèves et, plus généralement, la société. La formation doit être envisagée comme un processus continu, commençant idéalement dès la

licence, se poursuivant avec le master MEEF, puis tout au long de la carrière professionnelle.

La première liberté d'un enseignant découle de sa maîtrise des savoirs disciplinaires et de leur didactique. Le développement de cette compétence nécessite une formation académique solide, adossée à la recherche et enrichie par des périodes d'immersion dans les établissements scolaires. Des étudiants ou nouveaux professeurs rencontrent des difficultés dans l'exercice de leur métier en raison d'une maîtrise insuffisante de cette compétence. Cependant, le référentiel de compétences des professeurs montre très bien que l'étudiant, puis l'enseignant, doit également développer de nombreuses autres compétences essentielles à la réussite de leurs élèves dont le travail au sein d'un collectif et d'une organisation. Le développement de ces compétences transversales, requiert également une formation académique solide, ancrée dans la recherche et en lien direct avec des expériences de terrain. Seule une prise en charge progressive des responsabilités, alliée à une formation universitaire de qualité d'un spectre large, permet de développer pleinement les compétences professionnelles des enseignants.

Comparé à d'autres métiers, l'investissement demandé aux futurs professeurs est bien plus conséquent, car ils assument une responsabilité totale dès le début de leur carrière. Par exemple, un jeune ingénieur rejoint une équipe après ses études, ce qui lui permet de développer progressivement ses compétences. De même, la formation des médecins est longue et inclut une prise de responsabilité progressive. Enfin, il ne faut pas oublier que 70 % des étudiants travaillent pour financer leurs études. L'immersion en établissement, indispensable pour développer les compétences, prend du temps : sans financement de l'État, les étudiants, notamment ceux issus de milieux modestes, ne pourront y consacrer le temps nécessaire et sont susceptibles, de fait, d'être confrontés à des difficultés.

Conscient de cette situation, l'État a mis en place divers dispositifs (EAP « Emploi Avenir Professeur » en 2012, rebaptisé « Étudiant Apprenti Professeur » en 2016, puis AED Pré-professionnalisation en 2019, suspendu en 2024 en raison d'une possible réforme du recrutement). Ce dernier dispositif permet aux étudiants, recrutés en L2 et rémunérés jusqu'en M2, de passer 8 heures par semaine dans un établissement scolaire. Accompagnés par un tuteur, les étudiants prennent progressivement des responsabilités jusqu'à être en charge de classes en M2. Ce dispositif est très intéressant mais ne concerne actuellement qu'un trop petit nombre d'étudiants.

Notamment dans les disciplines où les concours de recrutement manquent de candidats, il semble important que l'État investisse en apportant une aide financière aux étudiants dès la licence pour garantir un parcours de formation initiale sur cinq ans, combinant une formation universitaire solide et une connaissance pratique du métier.

L'ensemble de la formation des masters MEEF vise à développer l'autonomie professionnelle et le sens des responsabilités à travers :

- Une formation traitant des disciplines enseignées et de leurs didactiques, en lien avec des stages en pratique accompagnée et en responsabilité.
- Une formation transversale de culture commune, réunissant tous les étudiants et en lien direct avec leurs stages.
- Une formation à et par la recherche, permettant aux étudiants de réaliser un mémoire sur une thématique en lien direct avec le métier, couvrant des champs variés. Cette dimension permet de développer une autonomie professionnelle et une réflexion critique, basée sur les avancées de la recherche, et prépare le futur professeur à évoluer tout au long de sa carrière.

Bien sûr, une formation de master de deux ans, même si elle commence dès la licence, n'est pas suffisante et doit se poursuivre tout au long de la vie professionnelle, notamment en début de carrière. Les néo-professeurs recherchent souvent un soutien lors de leur première affectation et souhaiteraient souvent être accompagnés par un tuteur. Les dispositifs de formation actuels le permettent-ils ? Que faudrait-il pour mieux accompagner ces enseignants ?

Actuellement, l'État envisage une réforme de la formation des enseignants, visant à accroître l'attractivité du métier et à alléger la lourdeur du master MEEF, très exigeant en raison du concours de recrutement en fin de M2. Que faut-il donc envisager qui aille dans ce sens ? A-t-on bien défini les contenus du métier d'enseignant d'aujourd'hui ? Comment articuler la formation initiale nécessairement limitée dans le temps avec la formation tout au long de la vie et notamment en début de carrière ? Quelles évolutions envisager pour la formation des enseignants ? Autant de questions, et d'autres, qui devraient être posées au moment où se dessine une nouvelle réforme.